

Offre emploi consultant création d'entreprise

Profil de poste

Organisme:

Union Régionale des Sociétés Coopératives et Participatives de Poitou-Charentes 7bis rue Sainte Claire Deville 79000 Niort http://www.scop-poitoucharentes.coop

L'Union Régionale des Sociétés coopératives et participatives (Urscop) est l'association regroupant les 140 coopératives (Scop et Scic) des départements des Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime. Ces coopératives emploient 2800 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 200 millions d'euros.

L'Union Régionale a pour vocation de promouvoir le statut coopératif, de faciliter la création de coopératives, de rassembler les coopératives existantes et d'assurer des missions d'appui de gestion, de conseil et de formation.

Poste à pourvoir :

Après formation interne au sein de l'équipe actuelle (5 personnes), rattaché au Directeur Régional, vous assurez les missions suivantes :

- Promotion du statut coopératif auprès des acteurs de la création d'entreprise
- Appui à la création de nouvelles coopératives (analyse du projet / prévisionnel budgétaire et financier / intermédiation financière / appui juridique...)
- Suivi post création des coopératives existantes (assistance juridique, contrôle de gestion, ...)

Aire géographique :

Quatre départements: Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime.

Le candidat :

Formation: Bac +5 en gestion d'entreprises (Master en sciences de gestion, IAE, GEA, ...)

Expérience : Aucune expérience exigée

Dimensions : autonomie, qualités d'analyse et de synthèse, sens du conseil et de la pédagogie

Conditions:

Contrat : CDI (contrat à durée indéterminée), temps plein 35h, convention collective nationale applicable au Personnel des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils (SYNTEC)

Rémunération: 24 à 30K€ annuel selon expérience. **Mutuelle**: prise en charge à 100% par l'Urscop

Chèques déjeuners : prise en charge à 50% par l'Urscop

Lieu d'embauche : Niort (Deux-Sèvres), déplacements fréquents sur les 4 départements

Permis B et véhicule obligatoire (indemnités kilométriques)

Prise de poste : Dès que possible.

Adresser lettre de motivation et CV à :

M. PICOULET Nicolas Directeur URSCOP POITOU-CHARENTES 7bis rue Sainte Claire Deville 79000 NIORT